

## MODANE

# Le conseil municipal prend position contre la ZSC

Le conseil municipal de Modane se réunissait, lundi 12 décembre, pour une dernière séance de l'année à l'ordre du jour bien chargé. Outre les nombreuses questions financières qui viennent clore, comme chaque année, la fin de l'exercice comptable, ce conseil municipal a permis d'aborder la question de l'eau potable, compétence reprise par la ville de Modane à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le contrat avec la société Suez arrivant maintenant à son terme définitif.

Côté organisation, la difficulté est grande puisque c'est tout un service qu'il faut créer, après 31 ans d'une gestion externalisée, à l'heure où les collectivités sont elles aussi victimes des difficultés de recrutement. La solution : mutualiser des postes avec le service assainissement de la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise (CCHMV) et signer un marché avec Suez pour que les interventions d'urgence, si elles étaient nécessaires,



Le 12 décembre dernier, les élus modanais se sont prononcés contre le projet de ZSC.

puissent se faire. Une situation précaire, limitée par les règles de la commande publique, l'idée étant d'organiser une nouvelle consultation, en début d'année, afin de confier ces prestations à une entreprise plus locale. Côté tarifs, le choix a été fait de maintenir quelque chose de semblable à ce qui était pratiqué avant, non sans une légère baisse,

comme le soulignait Erika Sandford, la part fixe passant de 60,1 à 60 € et la part variable de 1,13 à 1,10 €/m<sup>3</sup>.

Sujet politique du moment en Maurienne, la question de la Zone Spéciale de Carrières (ZSC) a, une fois encore, occupé les débats. Après de longs échanges, plus modérés que ceux qui ont eu lieu à la CCHMV

(lire notre édition de la semaine dernière), sur cette démarche initiée par l'État, les élus modanais ont finalement fait le choix d'adopter une délibération, approuvée à l'unanimité, émettant un avis négatif au projet de ZSC, compte tenu des éléments qui ont été portés à leur connaissance. Modane demande que, dans cette affaire, une infor-

mation complète, précise et officielle, soit apportée par l'État, ceci via une large concertation que les élus souhaitent la plus longue possible.

Pour Modane, l'enjeu des débats était aussi de bien dissocier le projet de ZSC de celui de remise en service de l'ancienne carrière Socamo, de nombreux citoyens faisant la confusion. Sur ce projet, pour lequel le conseil de Modane a déjà approuvé la signature d'une convention de fortage, Jean-Claude Raffin indique qu'il serait compliqué de revenir en arrière, sans compter que les arguments qui allaient dans le sens de cette décision, à savoir la réduction du nombre de camions appelés à traverser Modane et Fourneaux, restent d'actualité. Cette position n'a toutefois pas manqué de faire réagir certains élus, à l'image de Bruno Cobus, qui craint que, même avec Socamo, le territoire ne mette « un doigt dans l'engrenage ».

**Adrien Kempf**

## Les élus de Maurienne s'opposent à la Zone Spéciale Carrières (ZSC)

**É**milie Bonnivard, députée de la Savoie et conseillère régionale, a saisi la Première ministre Élisabeth Borne pour demander l'arrêt de l'étude de la Zone spéciale Carrières en Maurienne. Elle estime, comme la grande majorité des maires de la vallée et des conseillers départementaux, que la Maurienne « a d'ores et déjà de nombreuses carrières, qu'elle accueille en outre un Grand Chantier, le Lyon-Turin, pour les dix prochaines années, et qu'elle subira également le report des poids lourds et véhicules légers en raison de la fermeture trois mois par an du Tunnel du Mont-Blanc pour raison de travaux. Il serait totalement déséquilibré d'ajouter à ses contraintes fortes que subissent déjà le territoire

*et ses habitants, une Zone spéciale Carrières ».*

Avec les élus qui ont co-signé le courrier adressé à la Première ministre, Émilie Bonnivard souhaite réaffirmer le fait que « le patrimoine naturel et paysager de la Haute Maurienne et de l'Arvan constitue une valeur ajoutée inestimable pour le territoire. En effet, la vallée vit de l'industrie, des chantiers, mais aussi, et c'est là une part considérable de sa richesse et des emplois, du tourisme et de l'agriculture. Il convient de préserver cet équilibre délicat sur ce territoire », appuie la députée qui salue la mobilisation des élus et des citoyens sur le sujet.

« La Maurienne mérite d'être respectée, elle constitue aussi un atout majeur de notre patrimoine naturel national », conclut-elle.

---

**Emilie BONNIVARD**

Députée de la Savoie  
Membre de la Commission des Finances  
Rapporteuse spéciale du Budget du Tourisme  
Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes

**Madame Elisabeth BORNE**  
**HOTEL DE MATIGNON**  
**57 rue de Varenne**  
**75700 PARIS**

Saint-Jean-de-Maurienne,  
Le 9 décembre 2022

EB/Isa/2022.241

Madame la Première Ministre,

En début d'année 2022, nous avons été informés, avec les élus de la Maurienne, du lancement d'une étude dite Zone spéciale Carrières (ZSC) en Maurienne. Cette démarche a été sollicitée par les Ministres de l'Economie et de la Transition écologique en 2021. Sur la forme, je vous avoue que la rapidité et le caractère non totalement transparent des choses, sur un sujet aussi sensible, nous sont apparus totalement inappropriés. Nous avons le sentiment d'avoir été totalement pris de court, avec à peine quelques mois, en outre en pleine période électorale, entre l'information de la ZSC (sans contenu) et l'annonce du lancement d'une concertation sur un projet déjà très abouti ! En effet, nous avons eu connaissance, grâce notamment aux recherches et au travail d'un groupe de citoyens, il y a seulement quelques jours, d'une étude déjà très avancée, avec un dossier de 240 pages, qui n'a été transmis à aucun élu...

Sur le fond maintenant : je sais que le sujet est complexe, et je n'ai jamais été dans une position consistant à m'opposer à tous les projets. Je me suis toujours efforcée de trouver un point d'équilibre entre d'une part enjeux économiques, de relocalisation, d'indépendance en matière de production de matériaux, et d'autre part exigences environnementales et efforts déjà acceptés par un territoire et ses habitants sur des projets d'envergure.

C'est parce que cet équilibre est déjà atteint en Maurienne que **je suis totalement opposée à cette ZSC**, qui conduirait à la possibilité de lancer de nouvelles carrières dans cette vallée, et je l'ai fait savoir en juin dernier aux garants chargés de mettre en œuvre la concertation qui n'a pas encore démarré officiellement.

Les raisons principales de mon opposition sont les suivantes.

... / ...

Nous avons déjà beaucoup de carrières en Maurienne, et notre territoire de montagne, particulièrement contraint en termes fonciers et d'habitat des populations (contraintes qui vont encore augmenter en raison de la loi dite Zéro Artificialisation nette), a déjà beaucoup contribué à l'effort national en la matière. J'estime, comme les élus de la vallée qui ont accepté de cosigner ce courrier, que nous avons atteint notre niveau maximum d'acceptation face à tout nouveau projet de carrière.

Certains périmètres considérables envisagés se trouvent en Haute-Maurienne, proche du Parc national de la Vanoise, des forts de l'Esseillon, etc. territoire vivant essentiellement grâce à son potentiel paysager et naturel, du tourisme et de l'agriculture. Il en va de même pour un autre nouveau site envisagé sur le secteur de Saint-Jean-de-Maurienne et de l'Arvan. Ces périmètres sont en outre très proches des habitations. **La beauté de notre nature sur ces secteurs est une valeur ajoutée nationale, pour tous. C'est notre patrimoine commun.** L'Etat ne peut pas en même temps, pour des raisons environnementales, apporter des contraintes extrêmes au travers d'un SCOT, qui réduit très fortement le champ des activités en montagne, activités qui font vivre des familles à l'année et créent de la valeur ajoutée sur le territoire, et permettre les conditions d'ouverture de carrières sur ces mêmes espaces dans un temps très court.

Comme vous le savez, la Maurienne accueille en ce moment le grand chantier du tunnel de base du Lyon-Turin. Ce chantier est d'intérêt européen et national et je le soutiens pleinement. Notre vallée et nos habitants subissent donc déjà des contraintes et nuisances importantes dues à ce chantier, au bénéfice de la Nation tout entière, et vont continuer de les subir pendant 10 ans. Les Mauriennais, nos parents, grands-parents, ont déjà accepté des chantiers majeurs comme les principaux barrages hydrauliques dans les années 50 ans qui rendent aussi un service fondamental aujourd'hui à notre pays. Nous sommes capables d'accepter ces grands chantiers, de subir les contraintes, car nous savons qu'il en va de l'intérêt général. Mais encore une fois, nous avons atteint notre point d'acceptation maximum des contraintes et nuisances importantes qu'ils engendrent, pour ne pas accepter que nos espaces naturels qui font aussi la valeur de notre territoire, soient encore impactés par de nouvelles carrières.

J'ajoute que l'absence d'anticipation sur le ferroutage dans les Alpes et la fermeture du tunnel du Mont-Blanc 3 mois par an pendant 10 ans imposent en plus aux habitants de notre territoire le report des poids lourds et véhicules légers par cette même vallée avec des nuisances qui s'ajoutent encore... **La coupe est donc pleine.**

A force de concentrer les contraintes de toutes sortes sur un territoire, vous risquez de voir la population ne plus adhérer et s'opposer à tous les chantiers. J'estime que pour les 30 prochaines années, la Maurienne, avec le Lyon-Turin, et les carrières existantes, aura largement pris sa part à l'effort national, pour ne pas se voir imposer de nouvelles nuisances. On ne peut pas tout concentrer sur un seul espace de montagne, une seule vallée. Car c'est bien ce qu'il se passe aujourd'hui.

... / ...

Je vous demande, Madame la Première Ministre, avec tous les élus locaux qui ont accepté de signer ce courrier, de stopper immédiatement la démarche de ZSC en Maurienne. Nous avons pris plus que notre part à l'effort national.

Je vous remercie par avance, Madame la Première Ministre, de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce courrier, et vous prie d'accepter mes respectueuses salutations.

**Emilie BONNIVARD**

**Copies pour information :**

Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique

Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires

Laurent Wauquiez, Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Hervé Gaymard, Président du Conseil départemental de la Savoie

**Cosignataires :**